

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1972)  
**Heft:** 187

**Artikel:** Les plus grands  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1016024>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Génocide au Bangla-Desh : les leçons d'une tragédie

*Ci-dessous la lettre d'un lecteur (anonyme dans nos colonnes selon son vœu) à propos du texte publié dans DP 185 au sujet du massacre des Biharis au Bangla-Desh. Nous soulignons que l'attitude de Pie XII pendant la dernière guerre pourrait servir de point de repère pour une réflexion sur l'attitude de la Croix-Rouge à Dacca et la passivité de l'opinion face à cette tragédie.*

La référence à l'attitude de Pie XII pendant la guerre ne me paraît pas pertinente ; Pie XII n'avait rien d'autre à faire, ne pouvait rien faire d'autre que d'élever la voix. Au Bangla-Desh, le CICR peut encore essayer par sa présence d'amener le gouvernement à changer d'attitude. Mais il évite autant que possible de faire figure d'accusateur public. Le CICR proteste auprès des responsables. A d'autres de soulever l'indignation de l'opinion. Combien de journalistes auraient pu, avant même le Dr Junod, tenter de rendre compte de la situation ? S'ils ne l'ont pas fait, c'est, peut-être, par sympathie pour le nouveau pays, mais surtout parce que le Bangla-Desh ne paie plus. Depuis que l'Inde a remporté la victoire, maintenant que le Bangla-Desh est né, on peut tirer l'échelle et baisser le rideau : la représentation est terminée. Qui voudrait troubler ce « happy end » ? On a eu sa ration d'émotion. Ce qui se passe en coulisses après les derniers applaudissements n'intéresse personne. Le CICR peut bien grimper sur scène, dire « hep, c'est pas fini ! ». Mais à quoi bon rouvrir le rideau sur une salle vide ? Ça n'aurait pour seul résultat que de lui attirer la colère des acteurs. Et pourquoi, à propos, le Pakistanais Bhutto n'en parle-t-il pas davantage de ces Biharis ? Pourquoi résiste-t-il à cette tentation ? Serait-ce qu'il aurait peur de s'ériger en protecteur naturel des gens qui continuent à se réclamer de leur citoyenneté pakistanaise ? On pourrait creuser de ce côté...

Les Biharis sont des indésirables sans avenir dans le sous-continent tout entier. Personne ne fait mine de vouloir faire la guerre pour eux. Aucun « suspense » en perspective de ce côté. D'où le peu d'écho suscité par les déclarations du Dr Junod. Et si l'on veut tirer une leçon de cette indifférence, il ne faut pas chercher sa morale du côté du CICR, mais dans l'opinion. L'intérêt que cette dernière éprouve soudain pour un peuple opprimé — et inconnu — ne dérive pas réellement de sentiments humanitaires, mais d'un goût prononcé pour le spectaculaire. Et la lente souffrance des Biharis ne l'est pas. Qu'ils crèvent donc !

« Une affaire à ne pas suivre. » On a tout dit.

Sauf pour le CICR qui peut encore et doit tout essayer, non pas en agitant inutilement les bras, mais en agissant inlassablement sur place. Le fait-il ? A-t-il tout tenté pour garder le maximum de leviers à sa disposition ? Quelle est la responsabilité de la Ligue dans l'impuissance où semble aujourd'hui se trouver la Croix-Rouge internationale au Bangla-Desh ? Telles sont les véritables questions qu'il faut se poser par rapport à la Croix-Rouge et à son intervention à Dacca.

Et l'on verrait peut-être derrière la légèreté des uns et la pusillanimité des autres, apparaître des problèmes structurels d'une importance fondamentale pour la survie de l'idéal Croix-Rouge en général et pour celle du CICR en particulier. Une affaire à suivre.

## A nos lecteurs

Le prochain numéro de *Domaine Public* paraîtra le 27 juillet. Nous sautons donc à pieds joints une semaine, comme annoncé il y a peu.

Le temps de souffler un peu pendant ces mois d'été, le temps de faire le point aussi avant les redoutables échéances de la rentrée.

## PRESSE

### Les plus grands

Le revue suisse de marketing et communication *Werbung - Publicité* 72 publie dans son numéro de juin 1972 un tableau comparatif des tirages des dix principaux quotidiens suisses en 1962 et à fin 1971. D'où le classement suivant :

1971	1962	Titre
1	2	<i>Blick</i>
2	1	<i>Tages-Anzeiger</i>
3	3	<i>24 Heures (FAL)</i>
4	4	<i>Neue Zürcher Zeitung</i>
5	5	<i>National-Zeitung</i>
6	7	<i>La Suisse</i>
7	—	<i>AZ Ring</i>
8	6	<i>La Tribune de Genève</i>
9	9	<i>Tribune de Lausanne - Le Matin</i>
10	10	<i>Luzerner Neueste Nachrichten</i>

Une disparition, celle du *Berner Tagblatt* dont le tirage n'a pas augmenté dans la même proportion que les autres journaux (8<sup>e</sup> rang en 1962).

Alors que 714 000 exemplaires des dix principaux journaux étaient vendus chaque jour en 1962, il y en avait 997 000 en 1971 (39,51 % d'augmentation). A eux seuls les deux têtes de liste vendent 457 000 exemplaires (+ 202 000 = 61,57 %).

Pour les quatre quotidiens romands de cette liste, l'augmentation de tirage a été de 53 059 exemplaires (+ 22,6 %) pendant la période considérée.

En espérant que le vingtième *DP-hebdo* vous manquera cruellement pendant sept jours...

NB. Une interruption à ne pas mettre sur le compte du manque d'arguments contre l'exportation d'armes !